

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Élections municipales : des syndicats CSN s'expriment

4 octobre 2013 – À l'occasion de son assemblée générale mensuelle, le mercredi soir, 2 octobre, le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN (CCMM–CSN) a convié ses délégué-es à une discussion collective sur les enjeux multiples autour des élections municipales, en vue de partager une analyse commune et d'outiller le plus possible les citoyennes et les citoyens sur les grandes questions entourant les élections qui auront lieu le 3 novembre. Le CCMM–CSN est d'avis que même s'il faut exercer massivement notre droit de vote, la qualité d'une démocratie ne se mesure pas uniquement par le taux de participation aux élections.

Néolibéralisation des villes

Afin de poser les bases de la discussion, Anne Latendresse, professeure au département de géographie de l'UQAM, était invitée à expliquer comment le néolibéralisme prend d'assaut les villes. Elle a notamment parlé de la privatisation des équipements et des services municipaux, de la gentrification des quartiers où l'on observe une concentration de la richesse et l'exclusion de populations ouvrières et de la question de la gouvernance et de la multiplication des lieux où se prennent des décisions.

Les délégué-es du CCMM–CSN ont identifié différents enjeux municipaux qui leur apparaissent particulièrement importants : la participation citoyenne et la démocratie participative; l'aménagement durable du territoire, les transports collectifs et plusieurs questions relatives à l'environnement des villes (îlots de chaleur, smog et pollution, agriculture urbaine), la préservation des services publics municipaux, la lutte à la pauvreté, l'accès au logement et aux loisirs abordables pour les familles, la santé des populations; la dérive sécuritaire (profilages racial et social, entrave au droit de manifester avec le règlement municipal P-6), la collusion et la corruption versus la transparence et l'imputabilité des élu-es municipaux.

La participation citoyenne est un élément clé pour se réapproprier la ville afin qu'elle soit à l'image de nos aspirations. Pour Dominique Daigneault, présidente du CCMM–CSN, « il apparaît crucial de bâtir un contre-pouvoir citoyen fort et de construire une opposition au développement urbain néolibéral, qui répond davantage aux volontés des élites économiques qu'à celles des personnes qui habitent les villes. Il faut investir nos quartiers, parce qu'on connaît plus intimement les problèmes et les solutions possibles. »

Toujours sur la question de la participation citoyenne et dans la foulée du Forum social de Laval, tenu à l'automne 2012, plusieurs avaient revendiqué des mécanismes de consultation publique semblables à celui existant dans la

métropole, soit l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), afin de faire valoir leurs préoccupations.

Sur la question de la collusion et de la corruption, on estime que la ville, autant que possible, devrait rapatrier les travaux pouvant être effectués par ses employé-es. De plus, l'attribution de contrats doit se faire dans la plus grande transparence : par exemple, que soient publics le nombre de contrats en soumission, la nature des contrats, le nom des entreprises soumissionnaires, les coûts estimés par les soumissionnaires, etc. On estime que les élu-es doivent faire preuve de responsabilité, de transparence et d'imputabilité non seulement en matière des contrats attribués, mais dans la gestion générale des affaires de la ville.

En fin de discussion, les délégué-es de l'assemblée générale ont adopté la proposition suivante :

Que le CCMM-CSN participe activement, en partenariat avec ses alliés, au débat électoral municipal par le biais de divers événements publics visant à amener les candidates et les candidats à débattre de leur programme et à faire connaître leurs positions sur nos orientations.

Que le CCMM-CSN invite ses membres à voter lors du scrutin du 3 novembre, à participer aux débats organisés avec les candidates et les candidats et à les questionner sur leur programme, et à voter pour des candidates et des candidats progressistes, dont les orientations sont en accord avec les nôtres.

Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN (CCMM-CSN) est une organisation régionale de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Il regroupe plus de 100 000 membres des secteurs public et privé, répartis au sein de près de 400 syndicats dans les régions de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec. Le CCMM-CSN tient une assemblée générale de ses syndicats tous les mois, à l'exception des mois de juillet et d'août, généralement le premier mercredi du mois.

– 30 –

Informations :

Emmanuelle Proulx, conseillère syndicale, CCMM-CSN

514 598-2012

emmanuelle.proulx@csn.qc.ca

www.ccmm-csn.qc.ca

Facebook : Conseil.Central.Montreal.Metropolitain.CSN